

Ecole maternelle des Chavannes

Chemin de la Croix Verte

MONTBONNOT

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 12 mars 2020

Présents:

Représentants de la Mairie: Mr BEGUERY, Maire ; Mme LAMY, adjointe aux affaires scolaires ; Mme ROURE, conseillère municipale déléguée à la petite enfance ; Mr BARONI, conseiller municipal; Mme PORTIER, responsable du service scolaire ; Mme CORJON, assistante administrative du service scolaire

Représentants des parents d'élèves : Mmes AKRICH, BRISSON, DELORME, LABOISSERET, VEYRET

Enseignants: Mmes CHARLES, BOUCHET VIRETTE, FILIOL, HAHN, VACHON ; M. SAINTE-ROSE.

Responsable Atsem : Mme LAUZIER

Responsable Périscolaire : Mme ALBERTO

1. Le budget de la Mairie pour l'école

Pour l'année civile 2020 :

Fournitures scolaires: 47,50 € par élève (soit un total de 7 552.50 € pour 159 élèves)

Fournitures administratives: 800 €

Abonnements et documentation: 336 € (soit 56 € par classe)

Transports divers: 1 750 € par classe (soit un total de 10 500 € pour l'école)

Subvention coopérative scolaire: 580.00 €

Pharmacie : 150.00 €

Participation au budget de fonctionnement du RASED : 1,10 € par élève (soit un total de 180 €)

Visite médicale/médecine scolaire : 0.87 € par élève versé à la PMI (protection maternelle et infantile) (soit un total de 150 €)

Subvention pour la classe Ulysse de Crolles : 2 000 €

Prise en charge des différents projets (musique, sorties raquettes, animations avec la LPO) : 4 660 €

- Le préau a été terminé pendant les vacances d'hiver. Il permet à tous (scolaire et périscolaire) de bénéficier d'un espace à l'abri. Les enseignants remercient la mairie pour cet investissement. Le sol autour d'un pilier s'est un peu affaissé sous le poids des engins de chantier et sera repris dès que possible.
- Un massif où subsistent des bulbes de plantes à fleurs sera enlevé par les services techniques car sous le préau et ne recevant pas la pluie.
- Les tables de la classe des GS de Mme Filiol seront changées car trop vétustes.
Les chaises de la classe des PS de Mme Vachon seront changées car toutes dépareillées.
- Un système de déclenchement PPMS attentat intrusion est envisagé (sonore ou lumineux).
- Achat de 2 imprimantes pour les classes de Mmes Hahn et Filiol
- Achat d'1 meuble pour atelier individuel pour la classe de Mr Sainte-Rose
- Achat d'1 visualiseur + 1 enregistreur audio pour la classe de Mr Sainte-Rose

Vu le changement de l'équipe municipale, les demandes de VPI pour chaque classe seront étudiées avec la nouvelle municipalité. Idem pour les stores électriques, les pare-soleils, l'agrandissement de la salle de motricité ainsi que pour la rénovation de l'école en général.

2. Effectifs : prévisions pour la rentrée 2020

Actuellement, l'école compte 161 élèves répartis de la façon suivante : 54 GS, 54 MS, 53 PS.

3 nouveaux élèves, 1 en MS, 1 en PS et 1 en GS sont arrivés en janvier et ont été affectés dans les classes de Mme Charles, Mme Hahn et Mme Filiol.

56 élèves de PS et 3 élèves de GS sont déjà inscrits pour la rentrée 2020.

A ce jour, l'effectif global pour 2020-2021 est de 157 élèves, en tenant compte des départs connus et selon la réponse des parents à un questionnaire concernant la rentrée, diffusé dans toutes les classes.

3. Les projets, les sorties

Entre la tenue de ce conseil d'école et la rédaction du compte rendu, les écoles ont fermé le vendredi 13 mars au soir. Suite à la crise sanitaire dû au coronavirus, les diverses sorties prévues seront annulées et les interventions (musique, LPO) suspendues pour la fin de l'année scolaire. La fête de l'école en fin d'année n'aura pas lieu non plus.

4. Informations diverses de la mairie

Départs et arrivées d'atsem :

- Départ pour mutation de Mme Laurence BALME dans une autre collectivité au 6 janvier 2020
- Départ à la retraite de Mme Léna ROJAS au 22 février 2020
- Recrutement de Mmes Rébecca POUDRET et Aurélie BALDUCCI DAHA au 22 février 2020

5. Questions et remarques des enseignants et des parents d'élèves

Question des parents :

- Serait-il possible de mettre une cloison entre les WC filles et les urinoirs dans les sanitaires des petits, comme cela s'est déjà fait dans les sanitaires des moyens ? => la demande sera transmise aux services techniques, la réponse sera apportée pour le prochain conseil d'école.
- Amiante : Conformément à la réglementation en cours, la commune de Montbonnot a réalisé toutes les démarches réglementaires concernant l'amiante. À titre indicatif les premiers diagnostics amiante ont été réalisés dans l'école des Chavannes en 1998. Ce diagnostic portait alors uniquement sur les flocages, les calorifugeages et faux plafonds pouvant en contenir. Tous les bâtiments communaux ont fait l'objet d'un Dossier Technique Amiante (DTA). Les deux groupes scolaires élémentaires n'ont révélé aucune présence. A l'école des Chavannes, des traces d'amiante ont été trouvées uniquement dans les dalles du sol du bâtiment (sol vert), datant de 1977. Cet amiante n'est pas volatil car il est intégré dans la structure même de la dalle du sol, qui, conformément à la réglementation et au DTA, fait l'objet d'une surveillance annuelle mais ne présente aucun danger si elle n'est pas dégradée. Le jour où le sol commencera à se dégrader, la commune prendra les mesures nécessaires et procédera aux travaux de renouvellement.
- Protection des poteaux dans la cour, pourquoi une barrière ? : pendant la construction du préau, un affaissement du sol a été causé par le poids de l'un des engins de chantier => le sol sera repris à cet endroit
- Pour une famille, il y a un manque de retour sur le périscolaire (que font les enfants ?) : de nombreuses activités sont proposées (activités manuelles, jeux psychomoteurs dans la cour et la salle de motricité, jeux de coin type poupées/garage/dînette..., jeux collectifs, lecture d'histoires, jeux libres dans la cour etc.). Lorsque les parents viennent chercher leurs enfants à la garderie, ils peuvent demander aux agents périscolaires ce que leurs enfants ont fait => **rappel du numéro professionnel de Marie-Claire Alberto : 06.62.93.78.87 Les parents peuvent la contacter ou passer la voir pour toutes questions.**
- Menus de la cantine, il n'y a pas assez de yaourts : depuis le 9/03/2020, nous avons changé de prestataire pour la fabrication des repas, c'est un nouveau marché public d'une durée d'1 an. Notre

ancien prestataire, Vercors Restauration, s'est transformé en SPL (Société Publique Locale), ce statut ne nous permet plus de nous fournir chez eux désormais (seuls les actionnaires de la SPL le peuvent, les élus n'ont pas souhaité que la commune soit actionnaire). Guillaud Traiteur a remporté le nouveau marché public de restauration scolaire. Le contrat passé avec cette société prévoit des menus à 4 composantes (contre 5 composantes auparavant) : pain + entrée + plat chaud + fromage/laitage ou dessert. Les élus ont fait ce choix afin de maintenir le prix du repas et afin de réduire le gaspillage alimentaire, tout en continuant à proposer des barquettes compostables. Le passage à 4 composantes permet d'avoir des aliments plus qualitatifs (particulièrement sur les viandes qui sont toutes label rouge et élevées dans la région, augmentation de la part du bio à 40%, augmentation de la part du local à 20%) sans pour autant augmenter le prix du repas (car ces aliments sont plus chers). Les parents délégués seront invités à déjeuner à la rentrée, si possible avant les vacances de Toussaint si les élections des parents délégués ont eu lieu.

Questions des enseignants :

- Plafond du gymnase du pré de l'eau : la commune a déjà réalisé plusieurs travaux pour régler le problème de particules tombant du plafond. Ces particules proviennent de la peinture, qui s'effrite avec le temps. Les 1ers travaux réalisés n'ont pas donné un résultat satisfaisant. Un nouvel essai de peinture va être réalisé, les services techniques recherchent également de nouvelles techniques de travaux et de matériaux pour le gymnase.
- Planning des séances piscine : les enseignants déplorent les nombreux changements de planning des séances piscine, pour lesquels il semble que certains enseignants n'aient pas été informés. Pourtant, Pierre Schneuwly avait adressé un mail à l'école le 3 février 2020. L'organisation des séances piscine a été compliquée à mettre en place cette année, l'EPA ayant procédé à des changements de dernière minute sans concertation préalable avec la commune.